

Transmission d'entreprises

Le CRA s'installe dans le Tarn

L'Association nationale à but non lucratif créée en 1985, le CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires), s'attache à défendre l'emploi et à maintenir le savoir-faire des sociétés en aidant les entreprises à trouver un repreneur. En lien avec la CCI, l'association vient d'installer une délégation dans le Tarn.

Chaque année, 350 transmissions d'entreprises, essentiellement des TPE et PME, se concluent avec le soutien du CRA qui confirme son rôle actif dans le développement du tissu économique des régions. La mission du CRA est de faciliter un délicat passage de témoin en mettant en relation des cédants et des repreneurs. L'association est animée par 220 délégués bénévoles qui sont pour la plupart d'anciens chefs d'entreprise, cadres ou experts-comptables. Dans son «portefeuille», le CRA compte 1 200 repreneurs et plus de 700 cédants adhérents à l'une des 73 délégations réparties sur tout le territoire. Grâce à un partenariat avec

la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Tarn, le CRA dispose désormais d'une délégation dans notre département animée par Gérard Mas à Castres et Didier Frezouls à Albi (1), tous les deux anciens chefs d'entreprise.

«Nous sommes là pour apporter aux cédants d'entreprises un accompagnement personnalisé tout au long du processus de cession», explique Jacques Céini, trésorier national du CRA chargé d'accompagner les 73 délégations. «Après avoir validé le dossier d'admission (2) qui ouvre la possibilité de bénéficier d'un suivi personnalisé et confidentiel par un délégué expérimenté, nous effectuons un bilan patrimonial et retraite du cédant et évaluons le prix de l'entreprise. Nous l'aidons ensuite à réaliser le dossier de présentation très important en vue de la reprise.»

15 000 emplois concernés dans le Tarn

Concernant les repreneurs, des réunions de travail sont organisées avec différents experts (banques, syndicats, experts-comptables...) ou entre

neurs et des formations de trois semaines sont proposées pour leur donner «un maximum d'outils pour réussir». Un accompagnement personnalisé est mis à leur disposition ainsi qu'un accès à une base de données consultable sur le site internet (www.cra-asso.org) où sont présentées plus de 600 affaires. «Notre travail s'achève avec la mise en relation directe du cédant avec le repreneur potentiel», souligne Jacques Céini, qui indique que l'enjeu de la reprise d'entreprises est loin d'être négligeable dans le Tarn où 15 000 emplois seraient concernés par ces cinq dernières années.

G. C. avec C. P.

(1) Contact: Didier Frezouls, 06 08 11 08 19 94 - Gérard Mas: 06 03 96 01 36
(2) La cotisation pour un repreneur est de 480 € sur douze mois.

Les syndicats d'énergie face au défi de la transition énergétique

Sous la bannière «Territoire d'Énergie Occitanie», les syndicats d'énergie veulent relever le défi de la transition énergétique. Une première réunion de l'entente s'est tenue jeudi dernier à Albi afin de tracer les grandes lignes du plan d'action pour les années à venir.

Devenir la première région à énergie positive d'Europe, voici l'objectif que s'est fixée la région Occitanie devenue chef de file dans le domaine de la transition énergétique avec la loi NOTRe du 7 août 2015. D'un point de vue théorique, cela signifie qu'à l'horizon 2050, 100 % de la consommation d'énergie du territoire sera couverte par la production locale d'énergie renouvelable. Lors du salon Energaia qui s'est tenu au mois de décembre à Montpellier, la Région a signé une convention avec les treize syndicats d'énergies d'Occitanie et s'est ainsi dotée d'un interlocuteur efficace pour mettre en œuvre les actions de la transition énergétique régionale. En effet, ces acteurs publics seront en mesure d'apporter leur expertise précieuse dans les groupes de travail qui

se constitueront autour des thématiques phares comme la distribution d'énergie, la planification énergétique territoriale, l'efficacité et la performance énergétique ainsi que le développement des énergies renouvelables.

Opérer sur plusieurs fronts

Trois jours après le séminaire de lancement organisé par la Région afin de présenter la démarche aux acteurs territoriaux et aux experts, l'Entente «Territoire d'Énergie Occitanie» (le groupement des 13 syndicats d'énergie de général et technologique Louis Rascol à Albi; 16 700 € pour le lycée professionnel agricole Forlabour à Albi; 11 300 € au lycée professionnel Clément de Pérmille à Graulhet; 11 200 € pour le lycée professionnel agricole Flamarens à Lavaur. Entre 2014 et 2020, l'Union Européenne investira près de 3 milliards d'euros en Occitanie, au titre de la politique régionale.

De nouvelles aides de la Région ont été votées lors de la commission permanente du 3 février.

En faveur de l'emploi, la formation et l'attractivité dans le Tarn: 22 000 € pour le lycée général et technologique de Basse à Castres; 20 000 € au lycée polyvalent Jean-Jaurès de Blaye-les-Mines; 19 000 €



• Laurent Brunas.

Outre l'édition d'un guide pratique («Transmettre ou reprendre une entreprise» - éditions Prat), le CRA réfléchit chaque année depuis 2008 des reprises d'entreprises exemplaires par le biais des «Trophées de la reprise». Laurent Brunas, de Labruguière, a récemment été honoré pour la reprise d'une entreprise familiale de confection de pulls dénommée «Regain».

(1) Contact: Didier Frezouls, 06 08 11 08 19 94 - Gérard Mas: 06 03 96 01 36
(2) La cotisation pour un repreneur est de 480 € sur douze mois.

Election présidentielle

Le Parti Communiste croit encore au rassemblement

A la veille des élections nationales, la section tarnaise du Parti Communiste ne renonce pas au rassemblement du peuple de gauche et a tenu à l'exprimer dans le communiqué suivant:

«A dix semaines des élections présidentielles, à moins de quatre mois des législatives, devant le danger représenté par Le Pen, Fillon et Macron, une exigence de bon sens: rassemblez-vous et proposez-nous une vraie alternative de gauche sociale et écologique! Depuis 2012 avec le Front de Gauche les communistes portent cette exigence de rassemblement, aujourd'hui avec le programme». La France en

Assistants parlementaires (su

Ont-ils d'autres activités?

La déclaration d'intérêt que les parlementaires doivent désormais établir et adresser à la Haute autorité de la transparence de la vie publique (HATVP) est un point d'appui pour connaître l'identité de leurs assistants et repérer d'éventuels emplois familiaux (cf le Tarn libre du 10/02/17). Elle devraient permettre un peu plus encore. Au moment des débats sur la loi sur la transparence, fin 2013, un amendement concernant les collaborateurs parlementaires avait en effet été introduit pour lutter contre le lobbying: outre le nom des collaborateurs, l'élu devait décrire dans sa déclaration à la HATVP les activités professionnelles (autres que celle de les assister) qu'ils avaient et dire quel(s) était(en) t dans ce cas leur(s) autre(s) employeur(s). Le but: déceler par exemple si un assistant était par ailleurs

Tribune libre

Quand les banlieues s'enflamment

Depuis la brutale interpellation d'un jeune homme (Saint-Denis), les banlieues s'enflamment: plus exactes, bâtiments publics et privés. Des patrouilles de police attaquées, des «Allahou akbar» résonnent, le ministre n'est pas de son silence qu'après huit jours de violence nous sommes en état d'urgence! Partout l'Etat recule progressivement le trafic de drogue et le fondamentalisme. Des dizaines de milliards d'euros ont été pourtan man. Des banlieues. On repeint les HLM dans les cités jeunes femmes n'ont pas le droit de sortir sans voile.

Pendant ce temps, la ruralité crève: dans la dignité violence! Agriculteurs, commerçants et artisans étouffés, les charges, mairies privées de leurs capacités d'investissement, de proximité en soins palliatifs, déserts hôpitaux de proximité réservés aux zones urbaines. Quand le très haut débit réservé aux zones urbaines. Quand le est partout, la justice est nulle part. On peut être sol forces de l'ordre sans excuser les violences commises tains de ses membres. Mais on ne peut accepter la haine ils sont l'objet et pas plus l'incapacité, souvent, à tenir faute de moyens nécessaires. Il n'est pas supportable que les villes des banlieues perçoivent vingt fois plus c tions que les villages où l'on respecte la loi.

Demain, c'est l'égalité stricte des moyens financiers s'imposent entre la France rurale abandonnée et les «où la République est absente. C'est le projet de France et c'est aussi l'un des enjeux de l'élection présidentielle

Bernard maire

Suivez toute l'actualité départementale en continu sur www.ledernier.tarnlibre.com